

La crise libanaise

Sources : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/liban/relations-bilaterales/> ;
<https://libnanews.com/liban-onu-israel-usa-france-resolution-1701/> ;
<https://www.un.org/press/fr/2020/sc14289.doc.htm> ;
<https://www.franceculture.fr/geopolitique/guerre-en-syrie-le-liban-accueille-le-quart-des-refugies-syriens-dans-la-region> ;
<https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/10/d1b61fd09209782cee01013c3776c8f44e1c33d2.pdf> ; https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/liban/explosions-a-beyrouth/liban-l-article-a-lire-pour-comprendre-la-crise-economique-et-humanitaire-un-an-apres-l-explosion-au-port-de-beyrouth_4725953.html ; <https://information.tv5monde.com/info/centenaire-du-liban-l-ingerence-etrangere-est-structurelle-dans-le-pays-371784> ;
<https://information.tv5monde.com/info/explosions-beyrouth-entre-la-france-et-le-liban-des-liens-historiques-370007>

Aux origines de la crise libanaise

- 1919 : avec la fin de l'Empire ottoman, la Société des Nations confie un mandat à la France sur la Syrie et le Liban en 1919
- Les Libanais chrétiens acceptent la puissance mandataire française et en échange la France crée un État libanais, mettant fin à l'idée originale de la France de créer une Syrie unitaire comprenant également le Liban
- 1er septembre 1920 : le général français Henri Gouraud proclame solennellement à Beyrouth, au nom de la France, la naissance du Grand-Liban sous administration directe française avec l'aide des élites locales, mais des problèmes relèvent de
 - l'intégration des gens de la montagne (qui jouissent d'avantages fiscaux) et des gens du littoral ;
 - l'intégration de toutes les composantes de la société par un renforcement du système communautaire
- 1926 : l'État libanais devient la République du Liban
- Années 1930 : la situation démographique montre que les chrétiens risquent de ne plus être majoritaires et ils voudraient que des territoires musulmans soient rendus à la Syrie
- Sous le mandat français, la division entre le Liban et la Syrie est donc purement politique – des "intérêts communs" sont la fiscalité et la douane

Aux origines de la crise libanaise

- 22 novembre 1943 : le Liban, pays aux élites francophones et francophiles, devient indépendant – l'indépendance est actée juridiquement au printemps 1945 lorsque le pays devient membre de l'ONU
- Lors de la proclamation de l'indépendance, un « Pacte national » non écrit est scellé entre les différentes communautés du pays : les chrétiens s'engagent à renoncer à la protection de la France, les musulmans renoncent à leurs horizons syrien ou arabe, et une séparation des pouvoirs est prévue entre les communautés : aux maronites revient la présidence de la République ; le chef du gouvernement devra être un musulman sunnite ; le Parlement sera présidé par un chiite
- 1948 : une centaine de milliers de réfugiés palestiniens s'enfuient au Liban
- 1958 : les premiers affrontements communautaires se produisent – chaque communauté veut prendre le dessus sur les autres (les Druzes réclament plus de poids dans le système confessionnel)
- 1975 : début de la guerre civile déclenchée par des affrontements armés entre milices chrétiennes et Palestiniens

Aux origines de la crise libanaise

- 1982 : intervention militaire israélienne au Liban avec, à la fois, présence militaire syrienne et massacre des réfugiés palestiniens par les forces des Phalanges chrétiennes
- 1989 : les accords de Taef mettent fin à la guerre civile et un nouveau partage confessionnel du pouvoir est décidé, notamment dans l'attribution du pouvoir exécutif : le président de la République reste un chrétien mais perd une partie de ses pouvoirs au profit du chef de gouvernement sunnite
- Depuis les années 1990 : le Liban adopte un modèle qui consiste à s'endetter à travers les banques du pays, et à attirer les capitaux étrangers pour financer cette dette, mais l'argent ne sert pas à développer le pays et ne finance que les politiques au pouvoir
- 14 février 2005 : assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri
- 2006 : nouvelle intervention militaire israélienne au Liban contre le Hezbollah

La crise libanaise

- 2011 : début du conflit en Syrie – près d'un million de Syriens trouvent refuge au Liban
- 2018 : le Premier ministre libanais, Saad Hariri, est séquestré en Arabie saoudite sur l'ordre du prince héritier Mohammed Ben Salmane, qui le contraint à annoncer sa démission
- 2018 : à Paris, a lieu la conférence internationale « Cèdre », la quatrième de l'histoire du pays : onze milliards de dollars de prêts et de dons sont promis au Liban, en contrepartie d'un engagement à des réformes qui en fait ne voient pas le jour
- Octobre 2019 : un mouvement révolutionnaire éclate, nourri par les inquiétudes des Libanais sur la situation économique et sur leur volonté de renouvellement de la classe politique – leur but : réclamer le départ d'une classe politique corrompue
- Mars 2020 : le Liban annonce qu'il ne remboursera pas une partie de sa dette
- Printemps 2020 : les frontières libanaises se ferment pour freiner l'épidémie de Covid-19

4 août 2020 : l'explosion au port de Beyrouth

- 6 août 2020: le Président de la République française se rend à Beyrouth, deux jours après l'explosion, et ensuite le 1^{er} septembre 2020, pour deux visites pour répondre aux besoins urgents nés de la profonde crise économique et sociale aggravée par l'explosion
- 9 août 2020: une première Conférence internationale de soutien et d'appui à Beyrouth et au peuple libanais est organisée, par visio-conférence, au Fort de Brégançon
- Les Nations Unies appellent la France à organiser la réponse et la mobilisation des secours au Liban
- 10 août 2020 : le Premier ministre Hassan Diab démissionne
- 31 août 2020 : un nouveau Premier ministre est nommé, Moustapha Adib, qui renonce à son mandat moins d'un mois plus tard
- Fin septembre 2020 : un nouveau Premier ministre est nommé, Saad Hariri, qui renonce officiellement le 15 juillet 2021
- 2 décembre 2020 : une deuxième Conférence internationale de soutien à la population libanaise est organisée : l'aide mobilisée dépasse les 280 millions d'euros
- 26 juillet 2021 : le milliardaire Najib Mikati devient Premier ministre désigné le 26 juillet mais il ne forme un gouvernement que le 10 septembre 2021
- 17 octobre 2021 : des soulèvements populaires se produisent pour marquer les deux ans du soulèvement populaire contre la corruption des élites

Le contexte libanais contemporain

- Un pays qui traverse une crise politique et économique très profonde et qui fait suite à plusieurs guerres civiles
- Un pays caractérisé par les conséquences de la crise humanitaire en Syrie et l'un des pays qui accueille le plus de réfugiés syriens
- Une société plurielle aux nombreuses communautés religieuses, qui a construit son système politique sur le confessionnalisme et qui attire toutes les puissances qui se battent dans la région
- Les liens entre la France et le Liban restent forts : le Liban est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie et un peu plus de 1,6 million de Libanais sont aujourd'hui francophones, ce qui représente un peu plus du quart de la population

La position de la France

- Des relations franco-libanaises sur plusieurs volets : si la France, historiquement, se pose comme la puissance protectrice des communautés chrétiennes en Orient et plus particulièrement au Liban, à la différence d'autres grands acteurs, elle parle à toutes les parties libanaises, y compris le Hezbollah (mouvement chiite pro-iranien)
- En termes politiques, la France est l'un des principaux partenaires politiques du Liban pour assurer
 - ✓ la stabilité, l'unité, l'indépendance et la souveraineté du Liban ;
 - ✓ le renforcement des institutions de l'État libanais afin d'asseoir l'autorité de celui-ci sur l'ensemble du territoire libanais ;
 - ✓ les aspirations exprimées par le peuple libanais en matière de réformes et de gouvernance

La position de la France

- La coopération bilatérale franco-libanaise dans le domaine de la sécurité intérieure, de la protection civile et dans le domaine militaire est dense
- La France contribue au renforcement des forces armées libanaises (FAL) en les aidant à remplir leurs missions sur l'ensemble du territoire, notamment dans la zone relevant de la compétence de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), où l'armée libanaise devra progressivement assumer l'intégralité des missions assurées aujourd'hui par la force des Nations unies (résolution n° 1701 permettant un cessez-le-feu lors du conflit libano-israélien de juillet-août 2006)
- Depuis le début de la crise syrienne, la France apporte une aide humanitaire substantielle au Liban, destinée tant aux réfugiés syriens et palestiniens qu'aux Libanais les plus vulnérables

La position de l'Union européenne

- L'Union européenne est un partenaire particulièrement important pour le Liban :
 - ✓ sur le plan politique, par son soutien en faveur de l'unité, de la stabilité et de l'indépendance du pays, son implication dans le suivi des résolutions adoptées aux Nations unies et son appui aux réformes politiques et économiques ;
 - ✓ sur le plan économique car l'UE est le premier partenaire commercial du Liban et représente environ un tiers de son commerce ;
 - ✓ sur le plan humanitaire, afin de soutenir le futur de la Syrie et de la région
- Le Liban et l'Union européenne (UE) sont liés par un accord d'association, signé à Luxembourg le 17 juin 2002 et entré en vigueur le 1er avril 2006
- Le 22 juillet 2013, l'UE inscrit la branche armée du Hezbollah sur sa liste des organisations terroristes pour son implication dans des attentats commis sur le territoire de l'Union
- En novembre 2016, le « plan UE-Liban 2016-2020 » sur les réformes et les priorités de développement au Liban face à la crise syrienne est adopté
- De 2017 à 2020, quatre conférences sont organisées à Bruxelles pour soutenir l'effort du gouvernement et des citoyens libanais face à la crise syrienne

La Conférence internationale du 9 août 2020

- Les Nations unies établissent les besoins du peuple libanais, dont la France se fait la porte-parole, dans un contexte touché par la crise migratoire suite à la guerre en Syrie :
 - ✓ la santé : les hôpitaux et infrastructures médicales ont été touchées, d'où des besoins immédiats en matériel et en médicaments;
 - ✓ l'alimentation : l'explosion a détruit les réserves et la sécurité alimentaire n'est plus garantie ;
 - ✓ l'éducation : de nombreuses écoles ont été détruites et de nombreux enfants doivent être pris en charge avec leurs familles ;
 - ✓ le logement/ la reconstruction : plus de 30 000 personnes ont besoin d'assistance, d'un hébergement et d'une reconstruction d'urgence
- « L'objectif aujourd'hui est de faire vite, avec efficacité, de coordonner notre aide sur le terrain pour qu'elle aille le plus efficacement possible à la population libanaise. Cette offre d'assistance inclut également un soutien à une enquête impartiale, crédible, indépendante sur les causes de la catastrophe du 4 août. C'est une demande forte et légitime du peuple libanais. C'est une question de confiance et les moyens sont disponibles et doivent être mobilisés. » (Emmanuel Macron)*

La Conférence internationale du 4 août 2021

(<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/08/04/la-france-continue-de-se-mobiliser-pour-le-liban>)

- 4 août 2021 : Emmanuel Macron co-préside, avec la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, Amina Mohammed, la troisième conférence internationale de soutien à la population du Liban pour identifier les nouveaux besoins de la population vivant au Liban, s'assurer que les mécanismes d'acheminement et de distribution de l'aide offrent toute l'efficacité et la transparence requise, et accélérer les efforts de solidarité de la communauté internationale en faveur des populations vulnérables
- À l'issue de la Conférence du 4 août 2021, Emmanuel Macron annonce la mise en place de nouveaux engagements de la France à hauteur de 100 millions d'euros sur douze mois, en appui à la population du Liban dans les secteurs prioritaires de l'éducation, de l'aide alimentaire et de la santé, et la livraison par la France de 500 000 doses de vaccins contre la Covid-19

La Déclaration conjointe du Président Emmanuel Macron et du Président du Conseil des ministres du Liban M. Najib Mikati du 24 septembre 2021

(<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/09/24/declaration-conjointe-du-president-emmanuel-macron-et-najib-mikati-president-du-conseil-des-ministres-du-liban>)

« Nous allons poursuivre ce soutien et la France continuera d'œuvrer main dans la main avec les forces vives du Liban et avec ceux qui, au service de leurs concitoyens, agissent au quotidien avec courage et abnégation pour pallier les déficiences qui durent depuis trop longtemps de l'Etat et des institutions libanaises. Nous allons également continuer à mobiliser la communauté internationale pour répondre aux besoins les plus urgents, mais très clairement, nous savons que nous ne pouvons nous en contenter. » (Emmanuel Macron)

La Déclaration conjointe du Président Emmanuel Macron et du Président du Conseil des ministres du Liban M. Najib Mikati du 24 septembre 2021

« [V]otre responsabilité est immense et historique et que nous ferons tout pour vous aider à y réussir. [...] Mais nous avons aujourd'hui à travers vous et les ministres qui vous accompagnent, une opportunité d'avancer concrètement sur la voie des réformes. C'est l'engagement que vous avez pris devant le peuple libanais. C'est l'engagement que vous venez de prendre devant moi et c'est sur cette base que nous avons envie de vous aider à réussir. »

« Vous vous êtes engagé à organiser de manière transparente et conformément au calendrier prévu, les échéances électorales de 2022. Les Libanais doivent pouvoir exprimer leurs aspirations en confiance, dans le cadre d'un processus démocratique. Et là aussi, nous resterons à la fois vigilants et prêts à nous mobiliser pour soutenir ce processus, y compris avec nos partenaires européens. »

« [N]ous ferons tout pour que la communauté internationale vous soutienne sur ce chemin d'ambition et d'exigences. C'est une responsabilité partagée entre vous et le Président de la République, Michel AOUN, et avec le président du Parlement, Nabih BERRI, et l'ensemble des dirigeants politiques libanais. »

(Emmanuel Macron)